

**Un(e) chef.fe de projet informatique en apprentissage, pour son  
Département Système d'information (DSI)**

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé du travail (<http://www.anact.fr/>). Dans le cadre des missions qui lui sont confiées en application de l'article L. 4642-1 du code du travail, l'Anact conduit des actions visant à agir sur les éléments déterminants des conditions de travail, notamment les facteurs organisationnels et les relations professionnelles, en vue de leur amélioration. L'Anact s'appuie sur des associations régionales paritaires ayant pour objet l'amélioration des conditions de travail (Aract). Elles constituent avec l'agence un réseau structuré et fédéré par une charte, l'agence assure la coordination et le pilotage du réseau.

**Le Département Système d'Information (DSI)**

Le Département Système d'Information (DSI) assure des missions transverses à l'ensemble de l'organisation Agence et réseau Aract (répartis sur 27 sites) dans la transformation et le pilotage global du Système d'Information. Il est composé de 4 personnes et rend compte à la Direction Générale. Ces missions :

- Élaborer la stratégie d'évolution des systèmes d'information dans le respect des principes du fonctionnement du réseau et de la cohérence des systèmes d'information.
- Conseiller, accompagner les différentes directions et département dans leur besoin de solution informatique.
- Garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des moyens informatiques du réseau et la sécurité des données.
- Assurer le pilotage et la gestion des projets d'évolutions des systèmes d'information au regard des orientations.
- Assister techniquement pour résoudre les problèmes, faciliter l'usage des outils et apporter son expertise technique au réseau.

L'équipe DSI n'est pas seulement une équipe de spécialistes techniques informatiques. Elle focalise dans une large mesure ses ressources sur l'assistance auprès des maîtrises d'ouvrages (Directions Opérationnelles) et la coordination des équipes de maîtrise d'œuvre (sous-traitance informatique) sur les projets d'évolution du Système d'Information.

Dans le cadre des nombreux projets de transformations numériques et notamment d'un projet de déploiement d'une solution PPM, le DSI a besoin de renforcer ses ressources en complétant l'équipe d'un chef de projet informatique.

**Les missions principales confiées**

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du responsable du DSI, en collaboration constante avec les membres de l'équipe, ce chef de projet informatique en *contrat d'apprentissage* a pour mission, avec l'appui de son tuteur, de :

- Epauler les chefs de projet en place sur les projets en cours ;
- Contribuer à définir la conception technique et rédiger les spécifications techniques ;
- Participer au choix de solutions en relation avec la maîtrise d'ouvrage ;
- Contribuer à définir les tests et participer aux recettes ;
- Organiser et animer l'équipe maître d'œuvre sur le projet ;
- Superviser le déroulement du projet ;
- En relation avec le service formation, préparer l'ingénierie de formation ;
- Contribuer aux formations des utilisateurs ;
- Apporter un appui aux utilisateurs dans l'usage de l'outil.

**Profil recherché**

Vous suivez un Bachelor ou un Master « Chef de projet Informatique » en alternance et vous disposez d'une première expérience dans le domaine des outils PPM (Orchestra serait un plus) et la gestion de projet. Vous avez envie de poursuivre votre professionnalisation en participant à des projets d'envergure de transformation numérique, l'Anact vous propose une situation d'apprentissage, en 1 an ou 2 ans, qui vous permettra notamment de :

- Travailler en équipe et de développer l'animation de réunion ;
- Maîtriser des méthodes agiles de conduites de projets ;
- Poursuivre votre maîtrise de la conception Web UX & UI ;
- Respecter les exigences et délais : sens du résultat et capacité à garder le cap sur les objectifs fixés ;
- Tester vos bases en développement logiciel, pour être en mesure de piloter de la sous-traitance en développement ;
- Développer vos capacités d'écriture et de synthèses ;
- Développer des dimensions de pédagogie indispensable aujourd'hui aux professionnel.les informatiques ;
- Développer le sens du service.

**Pour tout contact, candidature, vous adresser à**

- Ariane PIGNOLY, Responsable du Département Ressources humaines : [a.pignoly@anact.fr](mailto:a.pignoly@anact.fr)
- Michel MORIAUD, Responsable du Département Système d'Information : [m.moriaud@anact.fr](mailto:m.moriaud@anact.fr)

- ANACT : 192 avenue Thiers CS 800 31 69457 Lyon cedex 06 -